

Infos

Pratiques

Inscription obligatoire

Date Mercredi 29 mars 2017

Lieu Université Panthéon - Assas, Paris II.
Amphithéâtre 3
92 rue d'Assas 75006 Paris

Tarif Financé par l'École Nationale de Procédure et l'Université Panthéon-Assas pour les étudiants

Inscription (Obligatoire) Retourner le coupon-réponse joint, par courrier ou par mail, à l'ENP Pro :
École Nationale de Procédure
44, rue de Douai 75009 Paris

Contact ENP Charlotte Derozier / 01 49 70 92 11
enp-derozier@huissier-justice.fr
www.enppro.org et www.enpepp.org

Formation continue Signature d'une liste de présence en début et fin de séance. 5h seront validées au titre de la formation continue + **présence obligatoire de 9h à 17h** pour la remise, en fin de séance, de l'attestation de présence.

Organisation

Université Panthéon-Assas,
en partenariat avec
l'École Nationale de Procédure
et ENP Pro.

La libération
de l'immeuble :
Quelles solutions
pour une pratique
sécurisée ?



Présentent en partenariat

- Formation ouverte aux étudiants de l'Université Panthéon-Assas ainsi qu'aux élèves des formations Enpepp.
- Formation ouverte au corps enseignant des formateurs de l'Enpepp.

La libération
de l'immeuble :
Quelles solutions
pour une pratique
sécurisée ?

Le mercredi 29 mars 2017
Amphithéâtre 3
Université Panthéon-Assas
- Paris II -
92 rue d'Assas - 75006 Paris

Sous la présidence
du Professeur
Claude
Brenner

Inscription obligatoire

Organisée en
collaboration
avec



Programme

Matinée

La libération de l'immeuble : Quelles solutions pour une pratique sécurisée ?

Sous la présidence de Monsieur le Professeur **Claude Brenner**, professeur de droit à l'Université Panthéon-Assas (Paris II).

9.15 Ouverture de la journée

Jean-Michel **Rouzaud**, Président de l'École Nationale de Procédure.

9.30/13.00 Introduction

Claude **Brenner**, Professeur de droit à l'Université Panthéon-Assas.

Le droit au logement et l'huissier de justice

■ Christophe **Albiges**, Professeur de droit, Université de Montpellier.

Les particularités de la reprise des logements abandonnés

- Bernard **Ray**, Huissier de justice. Vice-président de l'ENPEPP.
- Marie-Pierre **Mourre-Schreiber**, Docteur en droit. Rédactrice à l'ENPEPP.

■ Débats

13.00 Cocktail déjeunatoire

Après-midi

Reprise de la journée **14.00/17.00**

L'occupation de l'immeuble

Intervenant ? ■

L'évacuation de l'immeuble

■ Rémi **Simhon**, Huissier de justice. Formateur à l'ENPEPP et l'ENP Pro.

■ Débats
(Selon l'horaire)

Propos conclusifs **17.00**

Pierre **Crocq**
Professeur de droit
à l'Université Panthéon-Assas

Clôture de la journée ■

Jean-Michel Rouzaud



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS

La libération de l'immeuble : Quelles solutions pour une pratique sécurisée ?

Nom : _____ Prénom : _____

Type de Master : _____

Adresse : _____

Code postal Ville : _____

Fax : _____ Tél : _____

Mail : _____

Participera au Colloque à l'Université Panthéon-Assas , le mercredi 29 mars 2017

Merci de nous retourner ce coupon-réponse, par courrier , avant le 23 mars 2017, à l' ENP Pro - 44 rue de Douai 75009 Paris ou par mail : enp-derozier@huissier-justice.fr

Coupon-réponse